

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2014:B5

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations
scolaires

EXPÉDITEURS : Grant Clarke, SMA
Division de l'apprentissage et du curriculum

Mary Jean Gallagher, SMA
Division du rendement des élèves

Jim Grieve, SMA
Division de la petite enfance

Janine Griffore, SMA
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone
et de la recherche

Barry Pervin, SMA
Division du leadership et du milieu d'apprentissage

Gabriel F. Sékaly, SMA
Division des politiques financières et des opérations

Pamela Skinner, DGA et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

DATE : Le 27 mars 2014

OBJET : **Financement des programmes d'enseignement pour l'année
scolaire 2014-2015 – Subvention APE**

Le ministère de l'Éducation a le plaisir d'annoncer les allocations de financement prévues pour la Subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE) pour l'année 2014-2015 en concomitance avec la diffusion de la note de service sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Changements et améliorations – nouveautés dans le cadre de cette annonce

Afin de faciliter le processus de planification budgétaire des conseils scolaires et de regrouper et simplifier les exigences en matière de rapports, le Ministère introduit les améliorations et les changements suivants :

Transition à l'année scolaire pour une meilleure harmonisation avec les SBE

La présente note de service englobe la période de financement allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015. Le personnel ministériel collaborera avec les conseils scolaires pour confirmer les besoins en matière de financement pour la période de financement allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015, afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse.

Nouveau système de présentation de rapports

Le Ministère adoptera une approche en deux phases pour simplifier les exigences en matière de rapports relatives à la Subvention APE :

- **Phase 1 (Rapports financiers de haut niveau)** – À compter d'avril 2014, le Ministère inclura les rapports financiers relatifs à la Subvention APE (haut niveau) au Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE), afin de faciliter le processus de planification budgétaire des conseils. Le calendrier relatif aux rapports financiers pour la Subvention APE, à des fins de planification et de dépenses réelles, sera synchronisé avec les cycles de présentation de rapports actuels des SBE (p. ex. préparation des prévisions budgétaires en juin, préparation des prévisions budgétaires révisées en décembre et états financiers pour l'année scolaire précédente en novembre).

Une fois mis en œuvre, les nouveaux systèmes de rapports financiers permettront aussi de normaliser le processus d'identification des fonds non dépensés de la Subvention APE et le processus relatif aux demandes de report de fonds des conseils (en se servant des fonds non dépensés de l'année scolaire en cours durant l'année scolaire suivante). Veuillez noter que tout report de fonds approuvé doit être consigné en tant que produit constaté d'avance.

- **Phase 2 (Rapports financiers détaillés et rapports sur les programmes de nature non financière)** – Le Ministère est en train d'étudier comment il pourrait simplifier les exigences en matière de rapports financiers détaillés et de rapports sur les programmes de nature non financière. La date cible pour la mise en œuvre de la nouvelle approche concerne l'année scolaire 2015-2016. Avant la mise en œuvre de la phase 2, le personnel ministériel continuera de collaborer avec les conseils pour assurer l'efficacité des programmes et obtenir des détails sur les résultats.

Révision du gabarit pour les ententes de paiement de transfert

Tel que mentionné dans une note de service SB préalable (2013:SB17), à compter de l'année scolaire 2014-2015, pour veiller à ce que les ententes de paiement de transfert tiennent compte des politiques et directives actuelles, le gabarit révisé pour les ententes de paiement de transfert sera utilisé pour les nouveaux contrats signés après le 1^{er} avril 2014.

Financement du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants

À compter de septembre 2014, le financement du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants a été transféré à la SBE et ne relèvera plus de la Subvention APE, à l'exception du montant de 8,7 millions de dollars pour les leaders de la petite enfance qui continueront d'être financés par le biais de la Subvention APE.

Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles

Le financement des Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles a été transféré au programme de services de garde d'enfants et de services à la petite enfance. Le niveau actuel des investissements a été maintenu.

Conformément aux communications précédentes, on s'attend à ce que les conseils scolaires de district poursuivent les objectifs du programme et respectent les exigences en matière de rapports énoncées dans les annexes de l'entente de paiement de transfert et les notes de service sur les initiatives. Nous encourageons les conseils scolaires de district à cibler les occasions de coordonner et d'intégrer le travail au sein des divers programmes financés par la Subvention APE, en association avec d'autres besoins d'amélioration qui ont été cernés.

Allocations de financement

Afin de vous aider à planifier votre budget pour l'année scolaire 2014-2015, nous pouvons vous confirmer que le Ministère allouera le montant de 178,9 millions de dollars aux conseils scolaires et aux administrations scolaires dans le but de soutenir les initiatives prioritaires en matière d'éducation financées par la Subvention APE. De cette somme :

- 119,7 millions sont alloués aux programmes, et l'allocation par conseil scolaire est détaillée dans la présente note de service;
- 59,2 millions sont alloués aux programmes, et l'allocation par conseil scolaire sera confirmée plus tard cette année.

Initiative - (M\$)	Alloué	À Allouer	Total
Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12e année – Projets régionaux	1,500,000	-	1,500,000
Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie	2,000,000	-	2,000,000
Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) visant l'épanouissement de la langue française	600,000	-	600,000
Écoles sécuritaires et tolérantes	4,730,000	-	4,730,000
Éducation autochtone – Mise en œuvre du cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits	-	4,737,349	4,737,349
Éducation des adultes	-	116,538	116,538
Éducation en plein air et engagement	-	20,000,000	20,000,000
Élaboration d'une nouvelle politique	-	843,500	843,500
Enfants et jeunes pris en charge	-	1,000,000	1,000,000
Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M)	4,815,000	185,000	5,000,000
Mise en œuvre des stratégies de santé mentale des conseils scolaires	1,400,000	-	1,400,000
Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles (Équipe d'appui)	1,000,000	-	1,000,000
Équité et éducation inclusive – Participation des parents	875,000	-	875,000
Étude des travaux des élèves	12,500,000	-	12,500,000
Formation et soutien en matière d'autisme	3,000,000	-	3,000,000
Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) - capacité locale	3,200,000	-	3,200,000
Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) - centres de réseautage professionnel	1,610,000	-	1,610,000
Initiative de rapport de données sur les effectifs	-	2,000,000	2,000,000
Initiative de ré-engagement des élèves	-	1,200,000	1,200,000
Initiative d'engagement et de ré-engagement des élèves – Premières Nations, Métis et Inuits	-	500,000	500,000
Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves	-	4,500,000	4,500,000
Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves des Premières Nations, métis et inuits	-	560,000	560,000
Initiative Engagement amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Séances de réseautage régionales	1,800,000	-	1,800,000
Initiative Engagement amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)	17,109,600	5,575,400	22,685,000
Majeure haute spécialisation	-	6,600,000	6,600,000
Petits conseils et conseils du Nord	4,360,000	-	4,360,000
Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant	-	3,140,000	3,140,000
Programme d'été Accent sur les jeunes	7,000,000	-	7,000,000
Programme de tutorat en salle de classe	-	1,200,000	1,200,000
Programmes des leaders de la petite enfance	8,745,100	-	8,745,100
Projet d'apprentissage électronique (poste de liaison)	6,405,000	-	6,405,000
Projet d'investissement pour le personnel de bibliothèque	9,818,775	-	9,818,775
Réussite des élèves – Accroître la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents	1,700,000	-	1,700,000
Réussite des élèves – Accroître la capacité de différenciation pédagogique	1,700,000	-	1,700,000
Réussite des élèves – Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques	1,700,000	-	1,700,000
Réussite des élèves – Acquisition de pratiques novatrices, de la 7e à la 10e année	531,874	-	531,874
Réussite des élèves – Enquête collaborative pour l'apprentissage durant les années intermédiaires, mathématiques (de la 7e à la 10e année)	531,874	-	531,874
Réussite des élèves – Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique	1,700,000	-	1,700,000
Réussite des élèves – Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers – Soutenir les transitions et les pratiques novatrices de la 7e à la 12e année	2,231,000	-	2,231,000
Réussite des élèves - Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la fpo	-	800,000	800,000
Soutien à la mise en œuvre des politiques et des programmes	350,000	-	350,000
Soutien à la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants	475,800	224,200	700,000
Soutien aux écoles et aux élèves de langue française de la 7e à la 12e année	-	840,000	840,000
Stratégie ontarienne en matière de leadership	-	3,976,246	3,976,246
Stratégie pour l'engagement des élèves – Exprime-toi	-	1,150,000	1,150,000
Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques, de la 7e à la 10e année	1,200,000	-	1,200,000
Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison	6,356,000	44,000	6,400,000
Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires	7,480,000	-	7,480,000
Virage à l'ère numérique	1,320,000	-	1,320,000
Total	104,589,022	59,192,233	163,737,255

* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

SECTION 1. ALLOCATIONS PAR PROGRAMME AVEC DÉTAILS CONCERNANT LES CONSEILS SCOLAIRES

[Veuillez consulter l'annexe A pour obtenir plus de détails]

Le financement des programmes de 119,7 millions de dollars a été alloué par conseil.

Initiative - (M\$)	Alloué
Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12e année – Projets régionaux	1,500,000
Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie	2,000,000
Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) visant l'épanouissement de la langue française	600,000
Écoles sécuritaires et tolérantes	4,730,000
Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M)	4,815,000
Mise en œuvre des stratégies de santé mentale des conseils scolaires	1,400,000
Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles (Équipe d'appui)	1,000,000
Équité et éducation inclusive – Participation des parents	875,000
Étude des travaux des élèves	12,500,000
Formation et soutien en matière d'autisme	3,000,000
Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) - capacité locale	3,200,000
Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) - centres de réseautage professionnel	1,610,000
Initiative Engagement amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Séances de réseautage régionales	1,800,000
Initiative Engagement amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)	17,109,600
Petits conseils et conseils du Nord	4,360,000
Programme d'été Accent sur les jeunes	7,000,000
Programmes des leaders de la petite enfance	8,745,100
Projet d'apprentissage électronique (poste de liaison)	6,405,000
Projet d'investissement pour le personnel de bibliothèque	9,818,775
Réussite des élèves – Accroître la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents	1,700,000
Réussite des élèves – Accroître la capacité de différenciation pédagogique	1,700,000
Réussite des élèves – Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques	1,700,000
Réussite des élèves – Acquisition de pratiques novatrices, de la 7e à la 10e année	531,874
Réussite des élèves – Enquête collaborative pour l'apprentissage durant les années intermédiaires, mathématiques (de la 7e à la 10e année)	531,874
Réussite des élèves – Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique	1,700,000
Réussite des élèves – Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers – Soutenir les transitions et les pratiques novatrices de la 7e à la 12e année	2,231,000
Soutien à la mise en œuvre des politiques et des programmes	350,000
Soutien à la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants	475,800
Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques, de la 7e à la 10e année	1,200,000
Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison	6,356,000
Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires	7,480,000
Virage à l'ère numérique	1,320,000
Total	119,745,022

* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12^e année – Projets régionaux (1,5 M\$)

Le Ministère allouera des fonds aux conseils scolaires pour continuer à mobiliser le savoir et pour appuyer l'apprentissage professionnel, conformément au guide intitulé « L'apprentissage pour tous, Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année » (2013). Ce financement permettra de continuer à appuyer des projets régionaux d'apprentissage pour tous de la maternelle à

la 12^e année et l'apprentissage professionnel intégrant les domaines de focalisation suivants :

- « connaître votre élève » et « les élèves apprenant à se connaître en tant qu'apprenants » – mise en œuvre du guide intitulé « L'apprentissage pour tous, Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année » et utilisation d'un processus intégré d'évaluation et d'enseignement grâce à l'enquête collaborative.
- Amélioration continue des plans d'enseignement individualisés (PEI) et des plans de transition en tant qu'outils essentiels permettant de favoriser le rendement des élèves et le bien-être des élèves ayant des besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté.

Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie (1,5 M\$)

Ce financement aidera les conseils scolaires à respecter les exigences relatives à l'approvisionnement en énergie, à l'économie d'énergie et à la gestion de l'énergie.

Communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) visant l'épanouissement de la langue française (0,6 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires de langue française recevront un financement pour favoriser la mise en œuvre d'enquêtes collaboratives en fonction des données recueillies dans les plans d'amélioration des écoles et des conseils, et en lien avec le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (*M-12*). Le financement servira à assumer les frais liés aux coûts de suppléance, aux déplacements et à la logistique des réunions CAP à l'échelon local. Le financement vise à améliorer la réussite des élèves en lecture, écriture et communication orale, de la maternelle à la 12^e année, de même qu'à réduire l'écart entre les garçons et les filles dans ces domaines. Les communautés d'apprentissage professionnelles peuvent avoir différents points de mire en fonction des besoins des écoles et des conseils scolaires. Cependant, elles pourraient porter sur la communication orale des jeunes enfants (projet COPE, Communication orale de la petite enfance, par exemple), l'actualisation linguistique en français (ALF) et la littératie des jeunes garçons.

Écoles sécuritaires et tolérantes (4,7 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires continueront à recevoir du financement pour les écoles sécuritaires et tolérantes. Nous encourageons les conseils scolaires à harmoniser l'utilisation de ce financement avec le travail de leurs réseaux de mise en œuvre en matière d'équité et d'éducation inclusive. Ce financement vise à renforcer les initiatives financées par le passé, à appuyer la Stratégie pour la sécurité dans les écoles et la Stratégie d'équité et d'éducation inclusive, à favoriser le respect de la *Loi de 2012 pour des écoles tolérantes*, et à prendre des mesures supplémentaires pour adopter une approche globale de promotion des écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes.

Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) (4,8 M\$)

L'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) menée dans chaque région de la province vise à :

- acquérir des connaissances en enseignement des mathématiques permettant d'améliorer l'apprentissage et le rendement des élèves;
- mettre en œuvre des stratégies d'accroissement des capacités qui instituent des communautés d'apprentissage viables composées de participants représentant divers rôles au sein du conseil scolaire;
- appuyer le leadership pédagogique en mathématiques des directions d'école au moyen de la participation au réseau de l'ECA-M;
- offrir un cadre d'apprentissage professionnel appuyant la promotion d'enquêtes collaboratives dans tout le conseil scolaire de district.

Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances - Mise en œuvre des stratégies de santé mentale des conseils scolaires (1,4 M\$)

Tous les conseils se serviront de ce financement pour aider les éducatrices et éducateurs à accroître la sensibilisation à la santé mentale afin d'accorder une aide supplémentaire aux élèves ayant des besoins en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Le conseil continuera également à concevoir et mettre en œuvre une stratégie globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les élèves, à l'échelle du conseil. Les conseils pourront également utiliser ce financement pour aider à compenser les frais de déplacement des responsables en matière de santé mentale et des agentes et agents de supervision pour qu'ils puissent participer aux réunions de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles. Ces réunions offrent un espace d'apprentissage collaboratif mettant l'accent sur le leadership du district en matière de pratiques efficaces de santé mentale dans les écoles. Chaque séance inclut un apprentissage professionnel accompagné de possibilités de dialogue provincial entre les conseils scolaires.

Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances - Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles (Équipe d'appui) (1 M\$)

L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles fait partie de l'engagement du ministère de l'Éducation dans le cadre de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Il s'agit d'une équipe provinciale de soutien de la mise en œuvre chargée d'aider les 72 conseils scolaires à promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves. Des responsables en matière de santé mentale offrent un leadership au sein de leurs conseils afin de leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances propre à chaque conseil. L'Équipe d'appui met l'accent sur le renforcement des conditions organisationnelles favorisant des services de santé mentale efficaces dans les écoles, sur l'accroissement de la capacité des éducatrices et éducateurs dans le domaine de la santé mentale des élèves, et sur la mise en œuvre de programmes de promotion et de prévention de la santé mentale fondés sur des données probantes, au sein des écoles.

Équité et éducation inclusive – Participation des parents (0,9 M\$)

Un financement est offert afin d'appuyer sept réseaux de mise en œuvre en matière d'équité et d'éducation inclusive (six réseaux régionaux anglophones et un réseau provincial francophone). Un total de 875 000 \$ sera versé aux réseaux afin de leur permettre d'appuyer la mise en place efficace de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, de la Politique de participation des parents et de l'Initiative de développement du caractère. Les réseaux pourront également faire part de leurs pratiques prometteuses aux écoles et aux conseils scolaires de la province.

Étude des travaux des élèves (12,5 M\$)

Un financement est alloué pour soutenir la réalisation, par les enseignantes et les enseignants, d'une enquête collaborative sur les besoins en apprentissage des élèves et sur les stratégies précises en enseignement et en évaluation qui permettent de réduire les écarts et d'améliorer le rendement des élèves.

Formation et soutien en matière d'autisme (3,0 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir du financement pour appuyer la formation sur les méthodes pédagogiques basées sur l'analyse comportementale appliquée (ACA). Il sera ainsi possible d'accroître la capacité des équipes scolaires, notamment les enseignantes et enseignants ainsi que les autres éducatrices et éducateurs appelés à travailler avec des élèves atteints de trouble du spectre autistique, à appliquer ces méthodes en classe.

Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) (4,81 M\$)

La GIARE a permis aux conseils scolaires d'améliorer la capacité des enseignantes et enseignants, des directrices et directeurs d'école et des administratrices et administrateurs de conseils scolaires à utiliser l'information pour favoriser l'amélioration des résultats des élèves. Compte tenu du succès de cette initiative, le Ministère fournira 3,2 millions de dollars en financement direct pour continuer de soutenir les efforts en vue d'accroître la capacité locale de la GIARE, ainsi que 1,6 million de dollars aux sept centres de réseautage professionnel GIARE créés en 2005.

Initiative Engagement, amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Séances de réseautage régionales (1,8 M\$)

Chaque conseil scolaire reçoit du financement qui sert à soutenir le travail d'une équipe EAMS formée de représentantes et représentants des écoles et du conseil scolaire. L'équipe participe à des séances de réseautage régionales et soutient la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière d'enseignement, d'apprentissage et de leadership dans

les écoles élémentaires. Un financement de 25 000 \$ est affecté à chaque conseil scolaire dans la présente note de service.

Initiative Engagement, amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) (17,1 M\$ répartis par conseil scolaire et 5,6 M\$ restants, comme décrit plus loin dans la présente note de service)

Chaque conseil scolaire obtiendra 2 200 \$ par école élémentaire en tant que financement de base dans le cadre de l'Initiative d'Engagement, amélioration et monitoring systémiques (EAMS). En outre, chaque école qui répond aux critères de financement de l'initiative EAMS en fonction des résultats du rendement des élèves pour 2012-2013 se verra attribuer un montant supplémentaire de 4 500 \$. Ce montant servira à soutenir l'apprentissage professionnel dans les écoles élémentaires en vue d'améliorer les résultats sur le plan du rendement des élèves, particulièrement en ce qui concerne la littératie et la numératie.

Petits conseils et conseils du Nord (4,4 M\$)

Cette initiative est conçue pour aider les petits conseils scolaires et ceux du Nord aux prises avec des difficultés en matière de rendement en mathématiques à développer l'expertise de leur personnel et leur capacité à l'échelle locale dans le domaine des mathématiques au palier élémentaire. Le financement est affecté au congé pour activités professionnelles dans chacun des conseils scolaires désignés et à des possibilités d'apprentissage professionnel dans le domaine de la numératie.

Programme d'été Accent sur les jeunes (7,0 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2014-2015 afin d'appuyer le partenariat entre les conseils scolaires désignés et les organismes communautaires locaux, qui vise à offrir des activités pendant l'été et des possibilités d'emploi aux élèves des milieux urbains où les besoins sont particulièrement importants.

Programmes des leaders de la petite enfance (8,7 M\$)

Les conseils scolaires reçoivent des fonds pour continuer de financer un minimum de 0,5 ETP pour un poste de leader de la petite enfance, au niveau d'agente ou d'agent de supervision. Voici les objectifs principaux de ce poste :

- Assumer le leadership de la mise en œuvre de la vision cherchant à créer un réseau de programmes et de services de haute qualité attentif, accessible et de plus en plus intégré, conçu pour favoriser le développement sain des enfants, tel qu'énoncé dans le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance.
- Elaborer des politiques, protocoles, programmes, normes et stratégies qui seront nécessaires pour veiller continuellement à l'excellente qualité des programmes et services destinés à la petite enfance.

- Coordonner un plan systémique en vue de renforcer l'intégration de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la garde d'enfants et les programmes et services destinés à la petite enfance dans chaque milieu scolaire.
- Contribuer au savoir dans le milieu de la petite enfance en aidant à élaborer, examiner, administrer et appliquer des mesures et des indicateurs de rendement.

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, une allocation de 8,4 millions de dollars sera accordée pour les postes permanents de leaders de la petite enfance, et un financement ponctuel de 0,3 million de dollars sera accordé pour le perfectionnement professionnel/congé pour activités professionnelles des éducatrices et éducateurs.

Projet d'apprentissage électronique (poste de liaison) (6,4 M\$)

Le financement pour un poste de liaison en matière d'apprentissage électronique par conseil scolaire de district pour l'année scolaire 2014-2015 afin de favoriser l'apprentissage et l'enseignement axé sur la technologie en Ontario. La personne occupant ce poste coordonnera la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage électronique de la province, et en assurera la direction.

Projet d'investissement pour le personnel de bibliothèque (9,8 M\$)

Un financement sera accordé pour le personnel de bibliothèque des écoles élémentaires (enseignantes-bibliothécaires ou enseignants-bibliothécaires et bibliotechniciennes ou bibliotechniciens). Les fonds alloués aux conseils scolaires ont été révisés pour l'année scolaire 2014-2015.

Réussite des élèves – Accroître la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir des fonds pour accroître la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents. Cet investissement est compatible avec les objectifs de la stratégie provinciale d'apprentissage professionnel en littératie pour les adolescentes et adolescents, car il permet :

- d'appuyer le développement d'une capacité de leadership afin de produire un changement systémique en ciblant et en offrant des occasions de perfectionnement professionnel pour les leaders pédagogiques en littératie (de la 7^e à la 12^e année);
- de renforcer le savoir du personnel enseignant de toutes les matières sur les pratiques pédagogiques efficaces qui appuient le rendement en littératie des adolescentes et adolescents, et en particulier de ceux confrontés à des défis persistants en matière de rendement;
- d'offrir un éventail de possibilités de perfectionnement professionnel (p. ex. des séries d'ateliers, du coaching, de la recherche collaborative s'appuyant sur le cycle d'apprentissage professionnel) pour que les stratégies de renforcement de la capacité soient différenciées en fonction des besoins des écoles et des éducatrices et éducateurs.

Les conseils scolaires utilisent des données factuelles sur l'application en classe ainsi que sur le rendement et l'engagement des élèves pour planifier la mise en œuvre d'un enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents.

Un montant de 1,7 million de dollars a été alloué pour accroître la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents dans tous les conseils scolaires de langue anglaise.

Réussite des élèves – Accroître la capacité de différenciation pédagogique (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir du financement pour accroître la capacité de différenciation pédagogique. Voici les objectifs de la Stratégie d'apprentissage professionnel en matière de différenciation pédagogique :

- Accroître les connaissances et les compétences pédagogiques des enseignantes et enseignants de la 7^e à la 12^e année pour qu'ils puissent répondre aux divers besoins de tous les élèves, et en particulier à ceux confrontés à des défis persistants en matière de rendement.
- Faire prendre davantage conscience au personnel enseignant que la différenciation pédagogique forme un cadre servant à la planification et à la mise en œuvre de méthodes d'enseignement et d'évaluation efficaces, tel que précisé dans le curriculum de l'Ontario.
- Faciliter et encourager les possibilités d'apprentissage professionnel au moyen d'enquêtes collaboratives.

L'accroissement des capacités continuera de mettre l'accent sur l'apprentissage professionnel axé sur les besoins d'apprentissage des élèves pour les éducatrices et éducateurs de divers paliers.

Un montant de 1,7 million de dollars a été alloué pour accroître la capacité de différenciation pédagogique dans tous les conseils scolaires.

Réussite des élèves – Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir des fonds pour accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques. Cet investissement favorise la mise en œuvre des sept principes fondamentaux d'amélioration en mathématiques décrits dans le document *Mettre l'accent sur l'enseignement des mathématiques* (2011). Les conseils scolaires utilisent des données factuelles sur l'application en classe ainsi que sur le rendement et l'engagement des élèves pour planifier la mise en œuvre d'un enseignement efficace en mathématiques qui répond aux besoins d'apprentissage et d'engagement des élèves, et en particulier de ceux qui sont confrontés à des besoins persistants.

Un montant de 1,7 million de dollars a été alloué pour accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques dans tous les conseils scolaires de langue anglaise.

Réussite des élèves – Acquisition de pratiques novatrices, de la 7^e à la 10^e année (0,5 M\$)

Certains conseils scolaires recevront un financement pour soutenir des sites où se dérouleront des études de cas sur des pratiques novatrices, afin de satisfaire aux besoins des élèves confrontés à des défis persistants en matière de rendement. L'amélioration des capacités interpaliers visant à renforcer l'apprentissage des élèves et à réduire les écarts dans leur rendement mettra l'accent sur les aspects suivants :

- l'établissement de liens entre l'enseignement et l'apprentissage en répondant aux besoins d'apprentissage et d'engagement des élèves au moyen d'une approche différenciée en matière d'enseignement qui s'adapte selon l'évaluation des renseignements, notamment les commentaires des élèves;
- les liens entre la différenciation pédagogique et l'évaluation décrits dans *Faire croître le succès* (2011) et les approches d'enseignement et d'évaluation décrites dans *L'apprentissage pour tous* (2011);
- l'apprentissage dans les classes à années multiples basé sur un modèle d'enquête collaborative.

Le choix des sites des études de cas sera basé sur les principales constatations et reposera sur la preuve continue de l'impact sur les pratiques des enseignantes et enseignants et l'apprentissage des élèves émanant de l'évaluation externe de la Stratégie d'apprentissage professionnel en matière de différenciation pédagogique.

Réussite des élèves – Enquête collaborative pour l'apprentissage durant les années intermédiaires, mathématiques (de la 7^e à la 10^e année) (0,5 M\$)

Certains conseils scolaires continueront de recevoir un financement pour appuyer un projet d'enquête interpaliers visant à réunir des connaissances et des données factuelles sur les pratiques efficaces dans les classes du cycle intermédiaire.

Cet investissement aide les conseils scolaires à :

- renforcer leurs capacités pédagogiques interpaliers dans le but d'améliorer l'apprentissage des élèves et de réduire les écarts de rendement en mathématiques, conformément aux objectifs énoncés dans le PAC;
- renforcer leurs compétences en matière d'enquête collaborative et les liens entre les membres du personnel enseignant du cycle intermédiaire afin d'améliorer le rendement en mathématiques chez l'ensemble des élèves de la 7^e à la 10^e année;
- élaborer un modèle permettant de faire part de leurs pratiques pour renforcer la capacité des écoles, des conseils scolaires et de la province.

Le projet d'enquête sera orienté par l'un ou plusieurs des sept principes fondamentaux formulés dans *Mettre l'accent sur l'enseignement des mathématiques* (automne 2011).

Réussite des élèves – Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires recevront du financement pour appuyer l'enquête collaborative relative à l'impact pédagogique. L'objectif de cette initiative est de soutenir les conseils scolaires afin d'améliorer l'engagement et le rendement des élèves et de combler les écarts en :

- offrant un processus de perfectionnement professionnel axé sur les besoins d'apprentissage des élèves;
- reliant les besoins en perfectionnement professionnel aux besoins d'apprentissage des élèves;
- se concentrant sur l'évaluation de l'apprentissage et la vérification de l'impact pédagogique.

L'accroissement des capacités continuera de mettre l'accent sur l'enquête collaborative dans les différents paliers ainsi que sur l'apprentissage professionnel pour les animatrices et animateurs des enquêtes collaboratives.

Un montant de 1,7 million de dollars a été alloué pour l'enquête collaborative relative à l'impact pédagogique dans tous les conseils scolaires de langue anglaise.

Réussite des élèves – Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers – Soutenir les transitions et les pratiques novatrices de la 7^e à la 12^e année (2,2 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront à recevoir du financement pour appuyer les équipes responsables de la réussite des élèves et les équipes interpaliers. Les fonds serviront à :

- élaborer des plans de transition et soutenir la mise en place d'initiatives visant à offrir un appui particulier aux élèves à mesure qu'ils passent d'une année à l'autre et d'une école à l'autre;
- soutenir l'enquête collaborative sur les transitions et les itinéraires de même que le travail interpaliers afin de satisfaire aux besoins des élèves confrontés à des défis persistants ;
- suivre et surveiller les progrès individuels des élèves jusqu'au moment où ceux-ci satisferont les conditions d'obtention du diplôme, et plus particulièrement les progrès des élèves qui risquent de décrocher ;
- intervenir auprès d'eux et les aider ponctuellement dans leurs plans d'apprentissage et de carrière pour leur permettre de satisfaire les exigences scolaires et non scolaires menant à l'obtention du diplôme;
- offrir un perfectionnement professionnel continu aux équipes responsables de la réussite des élèves et aux équipes interpaliers, travailler en particulier avec les équipes des écoles pour cibler les besoins d'apprentissage et d'engagement des élèves qui se trouvent dans des situations à risque ou qui pourraient ne pas obtenir leur diplôme, et appuyer les équipes en matière d'utilisation de la recherche et d'une variété de ressources afin d'élaborer des stratégies au sein des écoles et des conseils scolaires pour répondre à ces besoins.

Un montant de 2,2 millions de dollars a été alloué aux conseils scolaires de langue anglaise.

Soutien à la mise en œuvre des politiques et des programmes (0,4 M\$)

Ce financement sert à appuyer les conseils scolaires de langue française dans la formation et l'accompagnement nécessaires pour la mise en œuvre de politiques telles que Faire Croître le Succès et les nouveaux programmes-cadres tels qu'études sociales et études canadiennes et mondiales. L'objectif est de renforcer la pédagogie sous-jacente à ces politiques et programmes : l'évaluation au service de l'apprentissage et l'apprentissage par l'enquête.

Soutien à la mise en œuvre du programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (0,5 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires de langue française continueront de recevoir une allocation pour la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. Les conseils scolaires recevront un financement de base, en plus d'une allocation par classe. Ce financement vise à permettre au comité de mise en œuvre de poursuivre ses activités au niveau du conseil scolaire, à renforcer les capacités des membres des équipes pédagogiques et à promouvoir l'apprentissage par le jeu et par l'enquête.

Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques, de la 7^e à la 10^e année (1,2 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires de langue française continueront de recevoir un financement pour mettre en œuvre la stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques, de la 7^e à la 10^e année. Les fonds octroyés permettront l'embauche d'une accompagnatrice ou d'un accompagnateur au niveau du conseil scolaire. Ce financement appuie l'objectif consistant à améliorer l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison (6,4 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2014-2015 pour ce qui est du volet « Coordination de la liaison », qui aide à assurer l'efficacité de l'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires, appuie les écoles en tant que carrefours communautaires à l'échelle locale et explore des possibilités pour le partage d'installations scolaires sous-utilisées.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Écoles prioritaires (7,5 M\$)

L'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires comprend un financement pour l'Initiative des écoles prioritaires, qui fournit un accès gratuit aux

installations scolaires, en dehors des heures de classe, aux organismes sans but lucratif. Les écoles sélectionnées sont situées dans des collectivités où les besoins sont importants.

Virage à l'ère numérique (1,3 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires de langue française continueront de recevoir un financement de 110 000 \$ par conseil scolaire pour assurer l'embauche de la Personne responsable de l'environnement d'apprentissage virtuel (PRÉAV). Cette mesure vise à renforcer la capacité des dirigeants scolaires et du personnel enseignant d'utiliser l'environnement d'apprentissage électronique et de favoriser l'apprentissage hybride et électronique. La pédagogie axée sur la technologie a pour but de soutenir l'enseignement et l'apprentissage novateurs grâce à des pratiques du XXI^e siècle.

SECTION 2 : ALLOCATIONS PAR PROGRAMME

Le budget de 59,2 millions de dollars alloué aux programmes est décrit ci-dessous, et les allocations accordées par conseil scolaire seront confirmées plus tard cette année.

Initiative - (M\$)	À Allouer
Éducation autochtone – Mise en œuvre du cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits	4,737,349
Éducation des adultes	116,538
Éducation en plein air et engagement	20,000,000
Élaboration d'une nouvelle politique	843,500
Enfants et jeunes pris en charge	1,000,000
Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M)	185,000
Initiative de mise en œuvre et de suivi pour le système (IMOSS) – Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)	5,575,400
Initiative de rapport de données sur les effectifs	2,000,000
Initiative de ré-engagement des élèves	1,200,000
Initiative d'engagement et de ré-engagement des élèves – Premières Nations, Métis et Inuits	500,000
Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves	4,500,000
Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves des Premières Nations, métis et inuits	560,000
Majeure haute spécialisation	6,600,000
Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant	3,140,000
Programme de tutorat en salle de classe	1,200,000
Réussite des élèves - Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la fpo	800,000
Soutien à la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants	224,200
Soutien aux écoles et aux élèves de langue française de la 7e à la 12e année	840,000
Stratégie ontarienne en matière de leadership	3,976,246
Stratégie pour l'engagement des élèves – Exprime-toi	1,150,000
Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison	44,000
Total	59,192,233

* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Éducation autochtone – Mise en œuvre du cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (4,7 M\$)

Le budget alloué par le Ministère dans le domaine de l'éducation autochtone, en plus des Subventions pour les besoins des élèves, assurera un soutien continu à la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Plus particulièrement, cet investissement aidera les conseils à mettre en œuvre les stratégies et actions pour 2014-2015 telles que recensées dans le Plan de mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et notamment à réaliser les actions suivantes :

- analyser leurs données et celles des écoles afin d'évaluer les progrès réalisés pour réduire l'écart dans le rendement des élèves;
- continuer de cibler et de perfectionner des stratégies qui appuient le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, métis et inuits;
- continuer de promouvoir l'amélioration des connaissances et de la sensibilisation concernant la culture, les histoires, les traditions et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits auprès de tous les élèves et du personnel;
- intensifier, dans leur planification stratégique, l'accent sur la promotion de l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves des Premières Nations, métis et inuits, afin d'améliorer la réussite et le bien-être de ces élèves et d'aider à combler l'écart de rendement;
- continuer de déterminer et de communiquer des pratiques prometteuses et des ressources pour aider à améliorer le rendement des élèves des Premières Nations, métis et inuits et combler l'écart de rendement.

De plus amples renseignements concernant les possibilités de financement des conseils scolaires pour l'année 2014-2015 seront transmis aux conseils par le Bureau de l'éducation autochtone au printemps 2014.

Éducation des adultes (0,1 M\$)

Le Ministère continue de financer l'élaboration de ressources et le renforcement des capacités afin de renforcer l'engagement et d'améliorer le rendement des élèves adultes inscrits dans les programmes pour adultes et de formation continue.

Éducation en plein air et engagement (20 M\$)

Ce financement servira à appuyer l'offre d'activités d'apprentissage en plein air pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire. Ces activités peuvent être offertes par les

conseils scolaires ou d'autres organismes, comme des groupes communautaires ou sans but lucratif.

En 2014-2015, ce financement devra être utilisé pour payer les coûts d'activités d'apprentissage en plein air. Voici quelques exemples :

- coûts liés à la participation à des activités d'apprentissage en plein air offertes par les conseils scolaires ou d'autres organismes, comme des groupes communautaires ou sans but lucratif;
- coûts liés à l'expertise, aux installations ou aux ressources d'organismes communautaires lors d'activités d'apprentissage en plein air;
- coûts de déplacement;
- congé pour activités professionnelles pour le personnel enseignant.

En 2014-2015, cette allocation ne peut pas être utilisée pour :

- la dotation en personnel;
- les coûts associés aux installations d'apprentissage en plein air du conseil scolaire (p. ex., réparation, équipement);
- l'élaboration ou l'achat de ressources d'apprentissage.

Élaboration d'une nouvelle politique (0,8 M\$)

Le Ministère poursuit ses travaux relatifs à la politique *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario, Politique et programme de la maternelle à la 12^e année*, qui aide les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix éclairés en matière d'éducation, de carrière et de vie. Cette année, le Ministère se penchera sur l'élaboration concertée d'une nouvelle politique en matière d'éducation et d'apprentissage par l'expérience, permettant aux élèves d'obtenir des crédits pour leur diplôme d'études secondaires tout en effectuant un stage.

Enfants et jeunes pris en charge (1 M\$)

Le Ministère s'est engagé à améliorer les résultats scolaires des enfants et des jeunes pris en charge par des sociétés d'aide à l'enfance (SAE) ou recevant des services de ces sociétés, et à créer les conditions nécessaires pour leur permettre de bénéficier de toutes les possibilités d'apprentissage, mesures de soutien et interventions disponibles dans les écoles.

Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) (0,2 M\$)

L'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) menée dans chaque région de la province vise à :

- acquérir des connaissances en enseignement des mathématiques permettant d'améliorer l'apprentissage et le rendement des élèves;
- mettre en œuvre des stratégies d'accroissement des capacités qui instituent des communautés d'apprentissage viables composées de participants représentant

- divers rôles au sein du conseil scolaire;
- appuyer le leadership pédagogique en mathématiques des directions d'école au moyen de la participation au réseau de l'ECA-M;
 - offrir un cadre d'apprentissage professionnel appuyant la promotion d'enquêtes collaboratives dans tout le conseil scolaire de district.

Initiative Engagement, amélioration et monitoring systémiques (EAMS) – Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) (5,6 M\$ en plus des 17,1 M\$ décrits plus haut)

Le financement sera alloué par conseil scolaire à l'automne 2014 en fonction des résultats des élèves aux tests de l'OQRE en 2013-2014 et servira à appuyer l'apprentissage professionnel dans les écoles élémentaires dont les résultats sont faibles ou moyens et à améliorer le rendement des élèves, particulièrement en littératie et en numératie.

Initiative de rapport de données sur les effectifs (2,0 M\$)

Ce financement de 2,0 millions de dollars en 2014-2015 vise à aider les conseils scolaires à mettre en œuvre l'Initiative de rapport de données sur les effectifs. Annoncée le 1^{er} novembre 2013, cette initiative a pour objectif de remplacer les relevés des effectifs sur papier, utilisés pour la formation continue et les autres programmes, par d'autres systèmes de gestion électronique des élèves et par la collecte des données du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn).

Initiative de ré-engagement des élèves (12e et 12e+) (1,2 M\$)

Un financement sera de nouveau attribué aux conseils scolaires de langue anglaise en 2014-2015 afin de leur permettre de communiquer avec les élèves qui ont quitté l'école alors qu'ils étaient sur le point d'obtenir leur diplôme et de leur offrir des programmes de mentorat et de suivi. Les conseils scolaires devront indiquer au Ministère le nombre d'élèves avec qui ils ont communiqué, le nombre d'élèves qui ont repris leurs études, le nombre de crédits qu'ils ont obtenu, le nombre d'élèves qui ont satisfait aux exigences d'obtention de diplôme en matière de littératie et d'engagement communautaire, ainsi que le nombre d'élèves qui ont obtenu leur diplôme.

Initiative d'engagement et de ré-engagement des élèves – Premières Nations, Métis et Inuits (0,5 M\$)

Un financement sera attribué aux conseils scolaires de langue anglaise en 2014-2015 afin de leur permettre de communiquer avec les élèves des Premières Nations, métis et inuits de la 9^e à la 12^e année qui ont quitté l'école et de leur offrir des programmes de mentorat et de suivi. Les conseils scolaires devront indiquer au Ministère le nombre d'élèves avec qui ils ont communiqué, le nombre d'élèves qui ont repris leurs études, le nombre de crédits qu'ils ont obtenu, le nombre d'élèves qui ont satisfait aux exigences d'obtention de diplôme en matière de littératie et d'engagement communautaire, ainsi que le nombre d'élèves qui ont obtenu leur diplôme.

Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves (4,5 M\$)

Les conseils scolaires de langue anglaise sélectionnés recevront un financement pour soutenir le renforcement des capacités dans les écoles secondaires dont le rendement est faible. L'Initiative de soutien aux écoles est une stratégie de réduction des écarts dont l'objectif est d'améliorer le rendement des élèves, d'augmenter les taux de réussite et de renforcer l'acquisition de crédits.

Le financement sert à soutenir la mise en œuvre et le suivi de l'Initiative, à accroître la capacité des directrices et directeurs d'école à titre de leaders pédagogiques et à offrir un perfectionnement professionnel en cours d'emploi aux enseignantes et enseignants.

Cette Initiative a par ailleurs été élargie pour inclure d'autres écoles secondaires où les taux de réussite au programme commun de cours appliqués de 9^e et de 10^e année sont inférieurs à la moyenne provinciale.

Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves des Premières Nations, métis et inuits (0,6 M\$)

Un financement supplémentaire sera fourni à certains conseils scolaires participant à l'Initiative de soutien aux écoles dans lesquels les données indiquent que les apprenants autochtones autodéclarés de 9^e et de 10^e année risquent de ne pas satisfaire aux exigences d'obtention de diplôme en raison d'une perte de crédits.

Majeure haute spécialisation (MHS) (6,6 M\$)

Le financement pour les majeures haute spécialisation est offert aux conseils scolaires par l'intermédiaire des Subventions pour les besoins des élèves (environ 75 p. 100 du financement) et d'un paiement de transfert (25 p. 100 du financement). Le financement alloué à un conseil scolaire peut changer si le nombre d'élèves inscrits et les programmes offerts diffèrent des prévisions établies dans la demande de MHS 2014-2015 dudit conseil.

Les fonds doivent être utilisés par les conseils scolaires pour régler les frais liés à la prestation des programmes de MHS dans les catégories de dépenses suivantes :

- certification et programmes de formation pour les élèves en MHS;
- suivi de l'achèvement de toutes les composantes de la MHS;
- achat d'équipement et de matériel consommable;
- perfectionnement professionnel du personnel enseignant.

Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE) (3,1 M\$)

Ce programme met à contribution, sur une base volontaire, des enseignantes et enseignants expérimentés qui font part de leurs expériences d'apprentissage en fonction des priorités du Ministère, du conseil scolaire ou de l'école. Le programme accroît les

occasions pour ces enseignantes et enseignants d'étendre leurs connaissances et compétences en matière de leadership et de faire part de leurs pratiques exemplaires à d'autres personnes. À ce jour, environ 600 projets, auxquels plus de 3 200 enseignantes et enseignants ont participé, ont été approuvés en vue du financement.

Programme de tutorat en salle de classe (1,2 M\$)

Grâce à ce financement, les conseils scolaires peuvent embaucher et former des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire pour qu'ils offrent du tutorat à des élèves de l'élémentaire. Les tutrices et tuteurs appuient le travail des enseignantes et enseignants en salle de classe en travaillant avec les élèves pour les amener à renforcer leurs habiletés et leurs connaissances des concepts. Le financement est accordé en fonction des demandes effectuées par les conseils scolaires et sera déterminé de façon définitive plus tard cette année.

Réussite des élèves - Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la fonction publique de l'Ontario (FPO) (0,8 M\$)

Certains conseils scolaires recevront un financement pour soutenir la livraison du Programme d'apprentissage et d'expérience de travail de la FPO, un programme d'apprentissage spécialisé qui réengage les jeunes âgées de 16 à 20 venants de collectivités prioritaires. Le Programme d'apprentissage et d'expérience offre aux étudiants l'opportunité d'obtenir des crédits pour leur diplôme d'études secondaires et d'accumuler de l'expérience de travail rémunérée au sein du gouvernement de l'Ontario et de ses organismes connexes.

Soutien à la mise en œuvre du programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (0,2 M\$)

En 2014-2015, les conseils scolaires de langue française continueront de recevoir une allocation pour la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. Les conseils scolaires recevront un financement de base, en plus d'une allocation par classe. Ce financement vise à permettre au comité de mise en œuvre de poursuivre ses activités au niveau du conseil scolaire, à renforcer les capacités des membres des équipes pédagogiques et à promouvoir l'apprentissage par le jeu et par l'enquête.

Soutien aux écoles et aux élèves de langue française de la 7^e à la 12^e année (0,8 M\$)

Les conseils scolaires de langue française ciblés recevront un financement pour soutenir le renforcement des capacités des leaders et du personnel enseignant dans les écoles de la 7^e à la 12^e année. Ce financement permettra entre autres de planifier des projets en s'appuyant sur des pratiques éprouvées par la recherche et visant à assurer la réussite et le bien-être des élèves à long terme. Des initiatives telles que les projets de perfectionnement en différenciation pédagogique et le réengagement des élèves 12^e et 12^e+ sont quelques exemples des projets qui continueront d'être financés.

Stratégie ontarienne en matière de leadership (4 M\$)

La Stratégie ontarienne en matière de leadership, lancée en 2008, est conçue pour favoriser un leadership de haute qualité dans les écoles et les conseils scolaires de la province. La mise en œuvre de cette stratégie a permis aux conseils scolaires d'effectuer d'importants progrès. Tirant profit de ceux-ci, les conseils scolaires s'efforcent maintenant d'augmenter l'incidence de la Stratégie et d'évaluer les résultats en 2013-2014. Ils recevront une affectation de fonds, et le Ministère s'attend à ce qu'ils poursuivent la mise en œuvre de leur Stratégie de développement du leadership au niveau du conseil scolaire. Celle-ci renforcera les initiatives des conseils scolaires en matière de planification de la relève et de développement de talents, notamment le mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes. La Stratégie de développement du leadership au niveau du conseil scolaire appuiera directement les objectifs des plans d'amélioration de l'école et du conseil scolaire en ce qui concerne le rendement et le bien-être des élèves ainsi que la planification stratégique du conseil scolaire.

Stratégie pour l'engagement des élèves – Exprime-toi (1,2 M\$)

La stratégie La voix des élèves est conçue pour renforcer l'engagement des élèves dont la réussite n'est pas garantie. Cette initiative aide le Ministère à en savoir plus sur la façon dont les élèves apprennent et sur ce qui les incite à s'engager dans leur communauté d'apprentissage par le biais du Conseil consultatif ministériel des élèves, des forums régionaux des élèves (p. ex. l'initiative Les élèves en tant que chercheurs) et des projets *Exprime-toi*.

Tous les conseils scolaires sont invités à encourager les élèves de la 7^e à la 12^e année, en particulier ceux qui n'ont pas de succès dans leurs études, à faire une demande de financement pour un projet *Exprime-toi*.

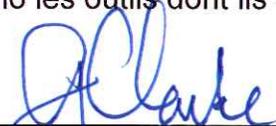
En 2014-2015, une allocation de 1,15 million de dollars sera fournie pour financer les projets approuvés en français et en anglais.

Utilisation communautaire des installations scolaires – Coordination de la liaison (0,04 M\$)

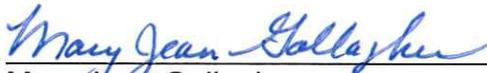
Le financement de ce programme se poursuit en 2014-2015 pour ce qui est du volet « Coordination de la liaison », qui aide à assurer l'efficacité de l'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires, appuie les écoles en tant que carrefours communautaires à l'échelle locale et explore des possibilités pour le partage d'installations scolaires sous-utilisées.

Si vous avez besoin d'information supplémentaire au sujet de ces initiatives, veuillez communiquer avec vos personnes-ressources habituelles au Ministère ou avec le bureau de la sous-ministre adjointe ou du sous-ministre adjoint ayant la responsabilité du programme en question.

Grâce à notre travail conjoint, nous avons fait de grands progrès pour améliorer le rendement des élèves et les taux d'obtention de diplôme. Nous sommes convaincus que ces efforts constants et ce financement continu permettront de fournir aux élèves de l'Ontario les outils dont ils ont besoin pour réussir au XXI^e siècle.



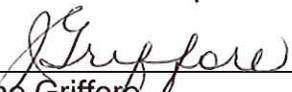
Grant Clarke
Sous-ministre adjoint
Division de l'apprentissage et du curriculum



Mary Jean Gallagher
Sous-ministre adjointe
Division du rendement des élèves



Jim Grieve
Sous-ministre adjoint
Division de la petite enfance



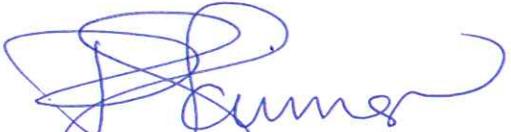
Janine Griffore
Sous-ministre adjointe
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche



Barry Pervin
Sous-ministre adjoint
Division du leadership et du milieu d'apprentissage



Gabriel F. Sékaly
Sous-ministre adjoint
Division des politiques financières et des opérations



Pamela Skinner
Sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration
Division de la gestion et des services ministériels

c. c. Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
George Zegarac, sous-ministre de l'Éducation